

Le président

Le 31 août 2026

Mes réponses au Premier ministre sur le PLF pour 2027

Dans un entretien avec la presse, le Premier ministre revient longuement sur le futur budget. Afin de favoriser l'adoption de son texte, il y avance certains arguments auxquels il me semblait nécessaire de répondre. Le débat démocratique le nécessite.

D'une part, il agite l'épouvantail d'une potentielle impuissance à partir du 1^{er} janvier à répondre aux crises et urgences de cet été en cas de rejet du projet de loi de finances (PLF) pour 2027. Pourtant cette dépendance à l'adoption du budget a été organisée par le Gouvernement.

Les conséquences des crises qui se sont cumulées ces derniers mois auraient pu être nettement moins graves si l'État avait été doté ces dernières années des moyens nécessaires pour y faire face. À force d'accumuler des retards dans le financement de la bifurcation écologique et des services publics, la note qui doit être réglée aujourd'hui est d'autant plus importante. Il est par ailleurs incompréhensible d'attendre 2027 pour disposer de crédits afin de répondre à des besoins qui sont immédiats. Je rappelle avoir demandé le dépôt d'un projet de loi de finances rectificative (PLFR) afin de déconnecter ces mesures d'urgence du débat global sur le PLF et surtout de gagner du temps dans leur mise en œuvre. La mission flash que je mène sur le coût de la canicule pourrait y aider en estimant les mesures à prendre pour anticiper l'été 2027. Ses conclusions seront publiées début octobre.

D'autre part, le Premier ministre présente déjà son budget comme celui d'un compromis, quasi indolore pour l'État. Le tiré à part transmis en juillet dit pourtant tout autre chose. Il s'agit encore des mêmes recettes de coupes budgétaires particulièrement mal venues alors que la dernière publication de l'Insee évoque un risque imminent de récession. Pour arranger le tableau, le Premier ministre oublie l'inflation. Si les dépenses de l'État sont censées augmenter, la progression resterait en effet inférieure à la hausse des prix et s'expliquerait essentiellement par la hausse de plus de 6 milliards d'euros du budget du ministère des armées. Le Gouvernement envisage donc un effort important pour les autres ministères. Les services publics visés sont déjà à l'os ou vont le devenir en 2027 si ce nouveau budget est appliqué.

Les hausses des crédits évoquées dans cet entretien se révèlent ainsi être des baisses en tenant compte de l'inflation. D'après le tiré à part transmis cet été, des économies sont bien prévues pour les ministères cités par le Premier ministre : -3,5 milliards d'euros pour le ministère du Travail, -800 millions d'euros pour l'enseignement scolaire, -400 millions d'euros pour le logement social, -100 millions d'euros pour la recherche et l'enseignement supérieur.

Quant à l'écologie, l'augmentation s'explique quasi intégralement par la hausse des charges de service public de l'énergie (+680 millions d'euros) - et donc pas par de nouveaux investissements – ainsi que par le léger relèvement du fonds vert après sa quasi-suppression. Ces crédits ne suffiront donc jamais ni à rétablir les budgets coupés depuis deux ans ni à investir au niveau des besoins dans l'adaptation, lesquels se comptent en milliards d'euros pour les seules canicules. Je rappelle enfin que la mission sécurité qui n'englobe rien de moins que la gendarmerie, la police et la sécurité civile n'augmente à ce stade que de 60 millions d'euros. On comprend mieux la grève annoncée par les pompiers afin de demander le financement de davantage de moyens matériels et humains.

Enfin, si le Premier ministre laisse augurer une non indexation d'une partie des retraites, il laisse entendre que les ultra-riches et les grandes entreprises, soit les grands gagnants de 10 ans de macronisme, seront laissés tranquilles. Difficile de voir là un budget de compromis.

Éric Coquerel